BIENVENUE

clermont auvergne métropole

plan local d'urbanisme de la métropole

Réunion publique PLU de la métropole
Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

La réunion va commencer à 19h00

Merci de patienter

défaut à votre arrivée dans la réunion

CONSEILS POUR VOTRE PARTICIPATION

AVANT LE DÉBUT DE LA RÉUNION

Contactez le support technique en cas de problème
Alexandra.lanicos@grouperougevif.fr
06 30 69 19 30

PENDANT L'ÉVÉNEMENT

N'hésitez pas à intervenir en utilisant le chat ou en levant la main, l'animateur vous donnera ensuite la parole et vous pourrez activer votre micro.

**** SI VOUS PERDEZ LA CONNEXION ****

- Fermez votre fenêtre Zoom et reconnectez-vous
- Si cela ne fonctionne pas, connectez-vous par téléphone au 01 70 95 03 50
  N° du webinaire : **916 1151 4562**
- Si rien ne fonctionne, contactez le support technique

RÉUNION PUBLIQUE PLU DE LA MÉTROPOLE
PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE

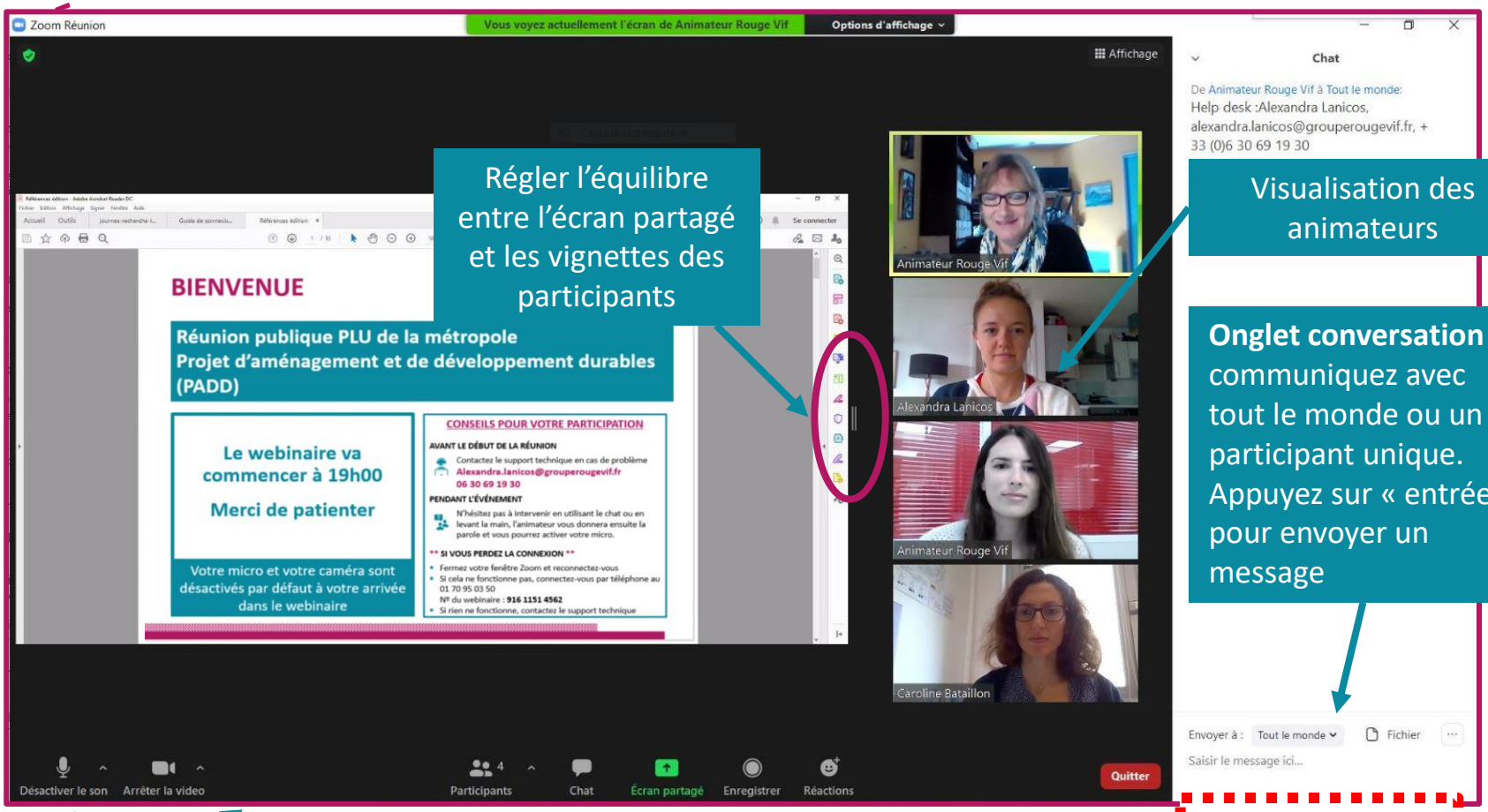

Régler l'équilibre entre l'écran partagé et les vignettes des participants

Visualisation des animateurs

Onglet conversation : communiquez avec tout le monde ou un participant unique. Appuyez sur « entrée » pour envoyer un message

La réunion est enregistrée pour faciliter le compte-rendu

Couper-activer votre micro

Couper-activer votre camera

Activer l'onglet discussion

Réagir avec un émoji !

plan local d'urbanisme de la métropole

clermont auvergne métropole

REUNION PUBLIQUE
PLU DE LA METROPOLE
PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

23 juin 2021 / 19h00-21h00 / Distanciel

Introduction

Mme Christine MANDON

3ème Vice-présidente de Clermont Auvergne Métropole en charge de l'Urbanisme, de la planification urbaine, de la stratégie foncière et des grands projets métropolitains urbains
Maire d'Aulnat

M. Grégory BERNARD

Conseiller métropolitain délégué
de Clermont Auvergne Métropole
en charge du PLU de la Métropole

Le PLU de la Métropole : c'est quoi ?

- Une **vision stratégique** pour le territoire **à l'horizon 2035**

- Une **dimension métropolitaine** : le PLU favorisera la mise en cohérence et l'harmonisation des règles d'urbanisme via la réalisation d'un document de planification unique

- Un projet qui prend en compte les **besoins des habitants et usagers** (démarche concertée)

- Un véritable **outil pour aménager le territoire** et répondre aux différents enjeux : habitat, mobilité, activités économiques, environnement, architecture, etc.

- Une **planification durable** du territoire : le PLU doit conjuguer les dimensions sociales, économiques et environnementales, dont la gestion économe de l'espace

Calendrier du projet

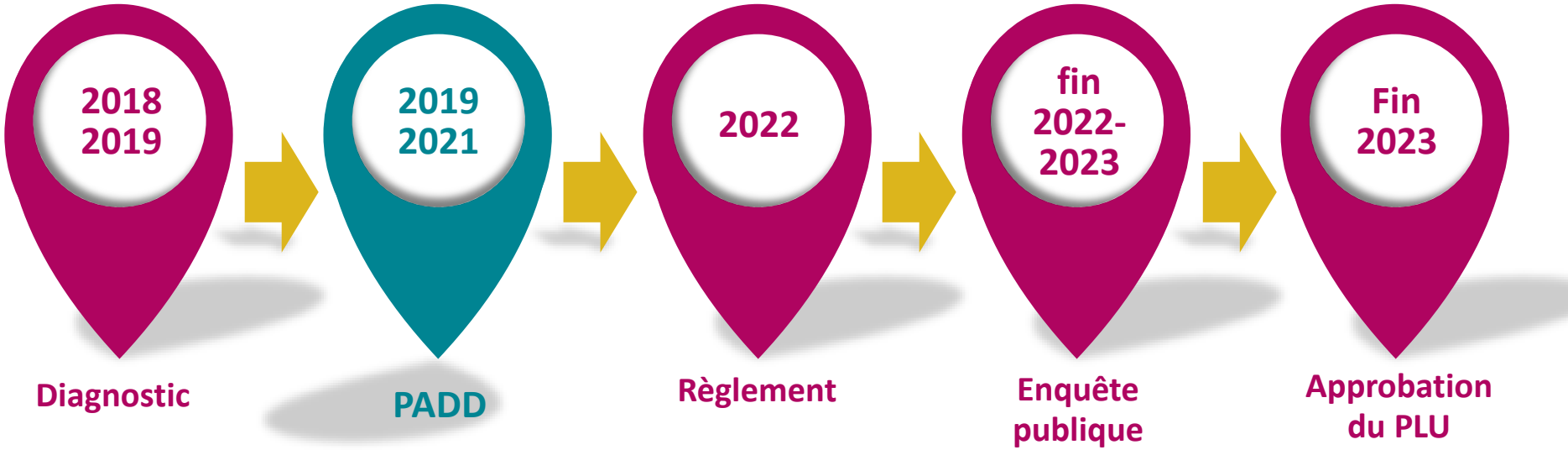

clermont auvergne métropole

plan local d'urbanisme de la métropole

+ **le 17 juin, de 18h30 à 20h30, à Pérignat-lès-Sarliève**
salle L'AFFICHE, avenue de la République 63170, Pérignat-lès-Sarliève

+ **le 18 juin, de 18h30 à 20h30, à Gerzat**
salle LE GALION, 5 rue Anatole-France, 63360 Gerzat

+ **le 23 juin, de 19h00 à 21h00, en visioconférence**

Déroulé de la soirée

Accueil / introduction

Présentation de l'avancée des travaux et réflexions sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables
Agence DBW / Benjamin AZIERES

Echanges - Questions/réponses

Temps participatif - Votre territoire demain !
Temps collectif de travail
Restitution des idées

Clôture de la réunion

LE PLU DE LA MÉTROPOLE

Une réponse collective aux défis de demain

+

Une cohérence de l'aménagement à partir d'objectifs partagés

+

Des complémentarités à activer à la lueur des spécificités des communes

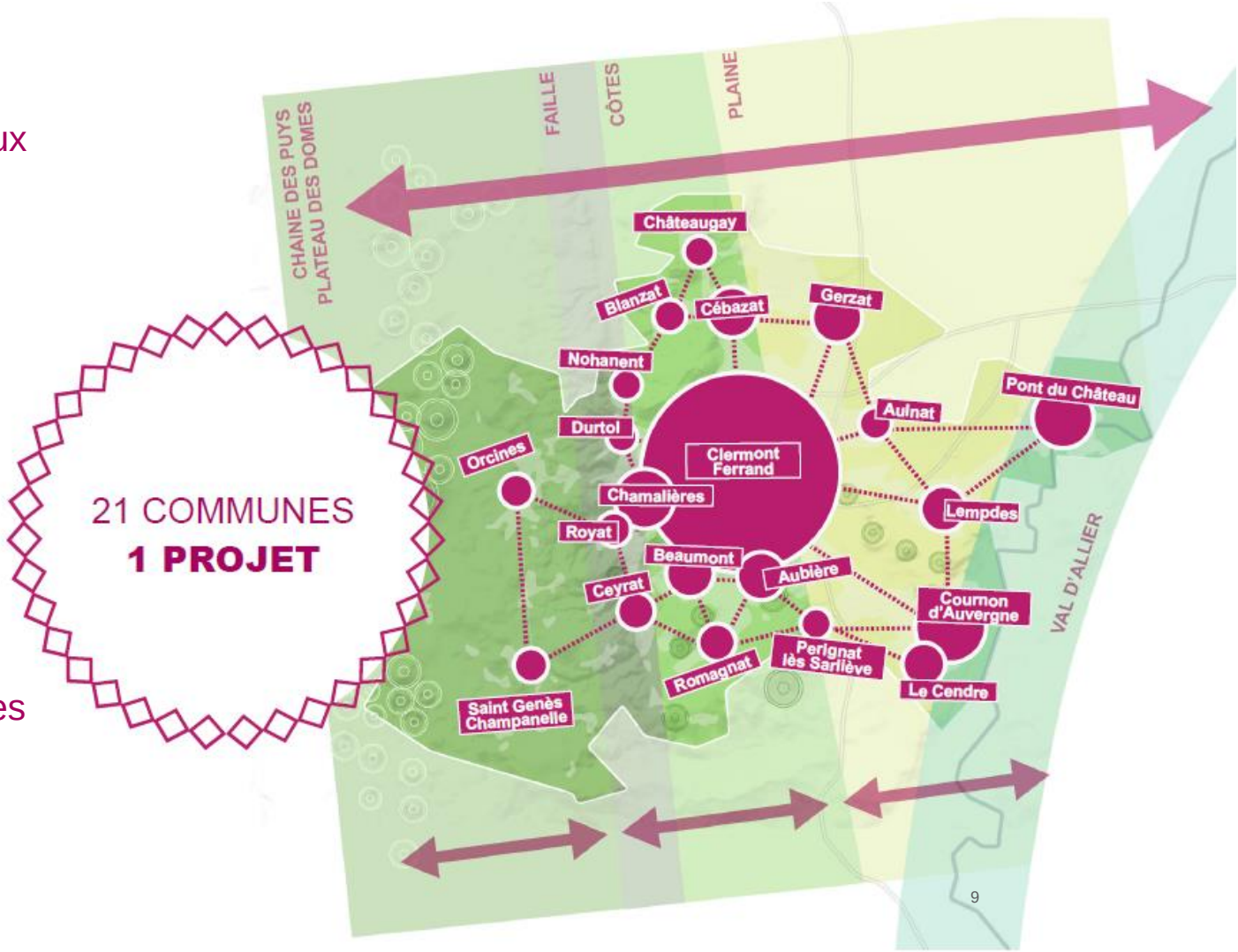

LE PADD Projet d'Aménagement et de Développement Durables

plan local d'urbanisme de la métropole

DIAGNOSTIC ENJEUX

VOLET RÉGLEMENTAIRE

A partir des enseignements , enjeux et défis identifiés ...

... construire le projet du territoire : Des ambitions et des objectifs ...

... qui seront déclinés au sein du volet réglementaire et opérationnel du PLU métropolitain ... et au-delà.

Construire le PADD … Les questions à se poser

plan local d'urbanisme de la métropole

TROIS FILS CONDUCTEURS

HÉRITAGES

D'OÙ ON VIENT, SUR QUOI S'APPUYER ...

... CE QU'ON LAISSE AUX GÉNÉRATIONS FUTURES

ÉQUILIBRES

CE QU'ON RECHERCHE ...

TRANSITIONS

RELEVER LES DEFIS DE DEMAIN

... CHANGER DE MODÈLE

Les 9 objectifs du PADD

1. Révéler les singularités du socle naturel, historique et paysager
2. Conforter l'attractivité métropolitaine au bénéfice des territoires et de la qualité de vie
3. Faire de l'espace urbain un lieu d'échange et de partage
4. Prendre soin du bien commun : la biodiversité et les ressources naturelles
5. Activer les leviers du renouvellement urbain
6. Relever les défis d'une Métropole bas carbone et sobre en énergie
7. Agir pour le bien-être et la santé de tous
8. Promouvoir la diversité et la qualité de l'habitat
9. Renforcer les interactions entre ville, nature et agriculture

OBJECTIF 1

Révéler les singularités du socle naturel, historique et paysager

plan local d'urbanisme de la métropole

Poursuivre les démarches de protection et de valorisation des patrimoines et des paysages

Des sites emblématiques aux «petits patrimoines» présents dans l'ensemble des communes

Favoriser la réinterprétation et la réappropriation des patrimoines

DE L'EMBLÉMATIQUE AU MÉCONNU

RETROUVER LE FIL DE L'HISTOIRE

FAIRE VIVRE LE PATRIMOINE

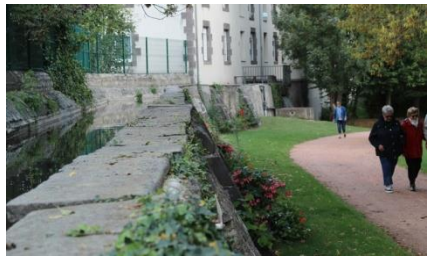

OBJECTIF 1

Révéler les singularités du socle naturel, historique et paysager

plan local d'urbanisme de la métropole

Valoriser et ménager les vues

La mise en scène des entrées sur le territoire

L'amélioration des accès aux points de vue

La préservation des écrins paysagers enveloppant les centres-bourgs et les villages

L'intégration des vues à l'échelle des constructions

Mieux intégrer les constructions aux paysages

Limiter l'urbanisation des pentes

Prendre en compte les co-visibilités

Eviter les transitions abruptes entre ville et campagne en recréant des lisières paysagères

Réparer les paysages abîmés

et lutter contre la banalisation des paysages

OBJECTIF 2

Conforter l'attractivité métropolitaine au bénéfice des territoires et de la qualité de vie

plan local d'urbanisme de la métropole

Déployer les politiques culturelles et sportives

Attractivité et solidarité
+
Logique métropolitaine et de proximité

Penser la mobilité à la grande échelle

Desserte ferroviaire, nouveaux parking relais

Soutenir l'emploi et l'accueil d'activités économiques

Des emplois et des services dans l'ensemble des communes Une mixité des fonctions

Renforcer les pôles d'innovation, les sites universitaires, de recherche et de formation

Synergies Savoir / Savoir faire, ouverture des sites sur la ville

OBJECTIF 2

Conforter l'attractivité métropolitaine au bénéfice des territoires et de la qualité de vie

plan local d'urbanisme de la métropole

Repenser l'accueil des activités

Réserver en priorité le foncier des zones d'activités pour l'industrie et l'artisanat

Privilégier de nouveaux formats (location, hôtel artisanal, compacité...)

Requalifier les zones d'activités existantes, faciliter le recyclage du foncier et la reprise des sites

Limiter la création de nouvelles zones d'activités

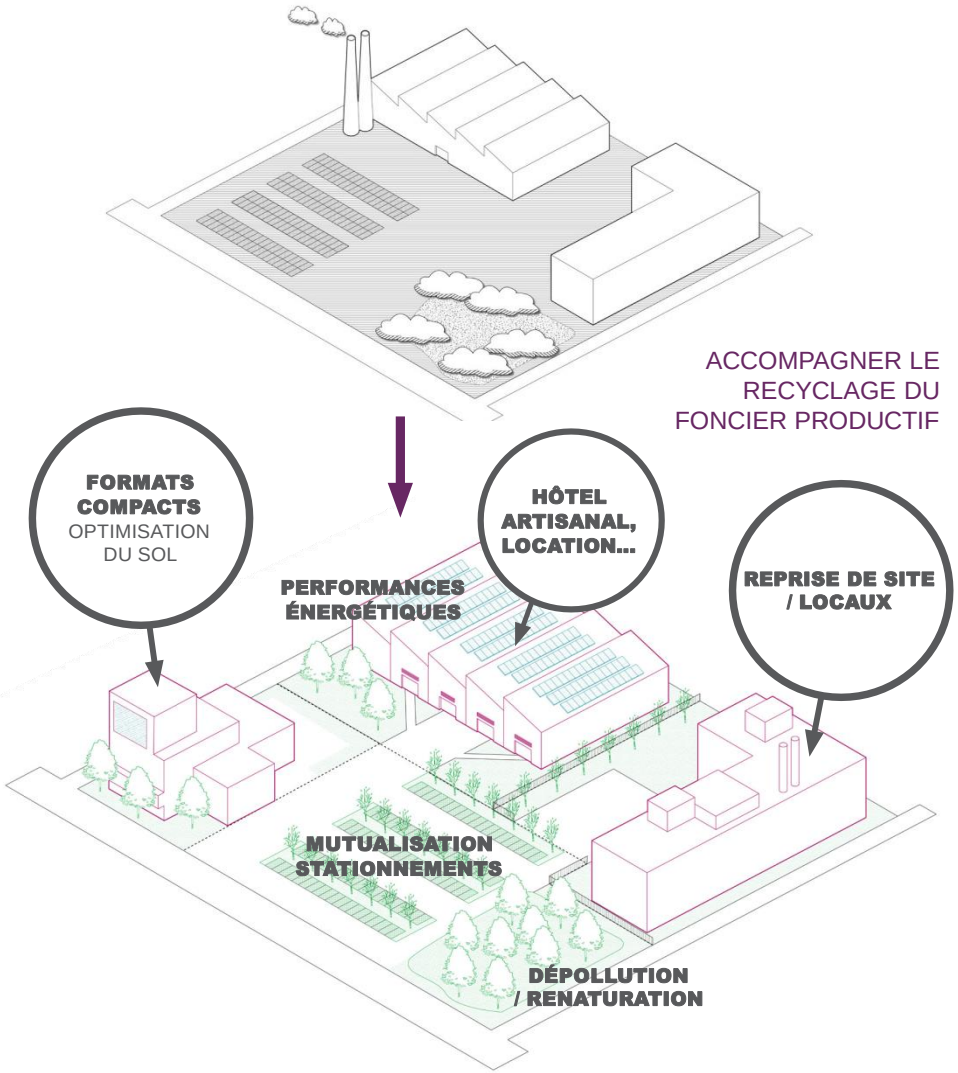

OBJECTIF 3

Faire de l'espace urbain un lieu d'échange et de partage

plan local d'urbanisme de la métropole

Recréer du lien autour de mobilités durables

Un nouveau partage des espaces publics

Une présence automobile fortement réduite

La priorité aux piétons

Un maillage cyclable continu pour relier les communes et les quartiers

Un réseau de transports collectifs efficace

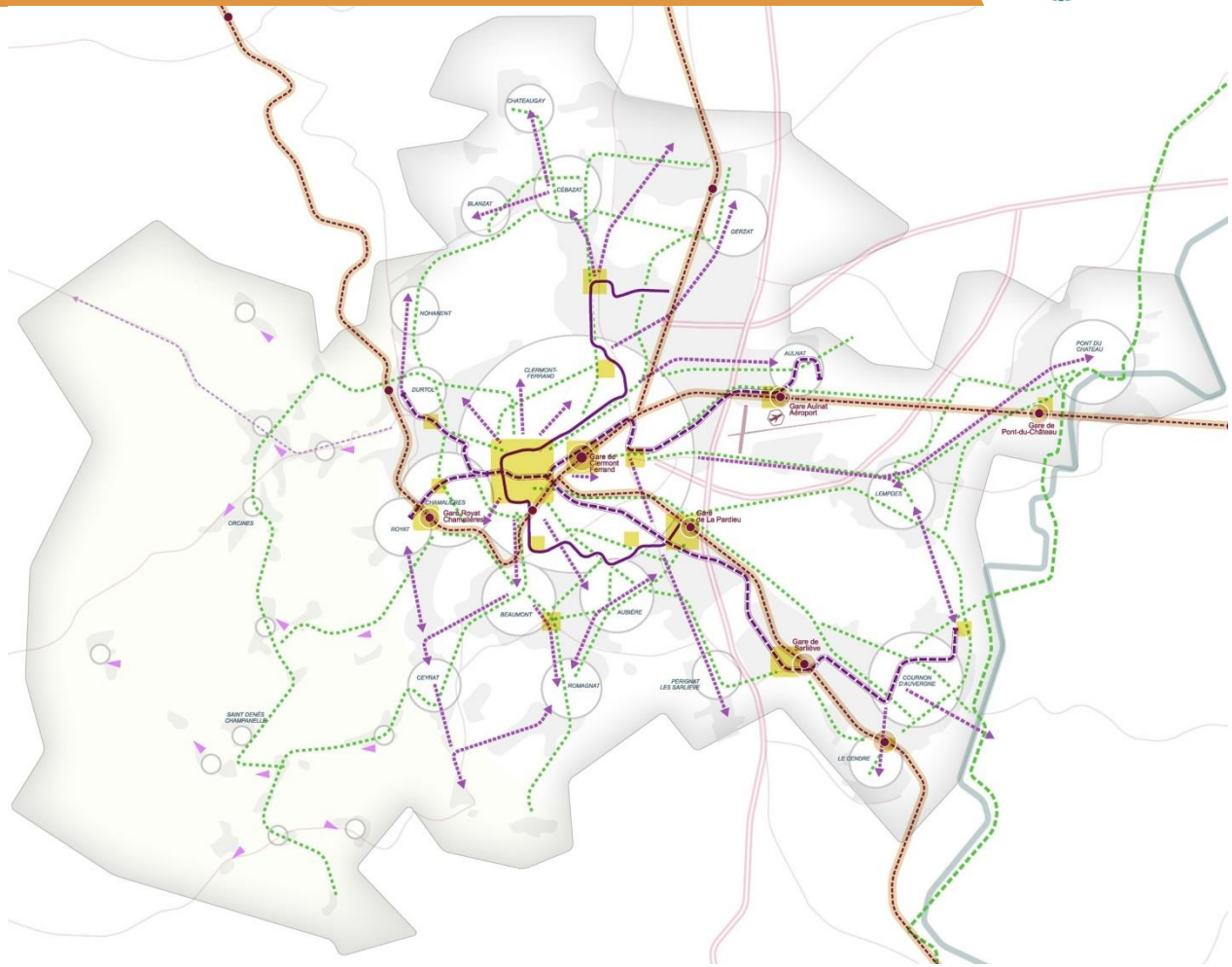

DES ESPACES URBAINS APAISÉS

UN MAILLAGE CYCLABLE INTERCOMMUNAL

UN RÉSEAU FERROVIAIRE REMOBILISÉ

LES LIEUX D'INTERCONNEXIONS

DES TRANSPORTS COLLECTIFS EFFICACES

- Tram A
- Ligne B et C
- Restructuration du réseau bus
- Transport à la demande
- Complémentarité offre touristique et locale

OBJECTIF 3

Faire de l'espace urbain un lieu d'échange et de partage

plan local d'urbanisme de la métropole

Conforter les centralités et les proximités

Un dynamisme des centres-villes, centres-bourgs et des pôles de quartiers

Une limite aux commerces de périphérie

Décloisonner les quartiers

Concevoir des espaces appropriables et praticables par tous

Un développement des espaces partagés

ORGANISER DES PROXIMITÉS, CONVIVIALES, ANIMÉES, APAISÉES

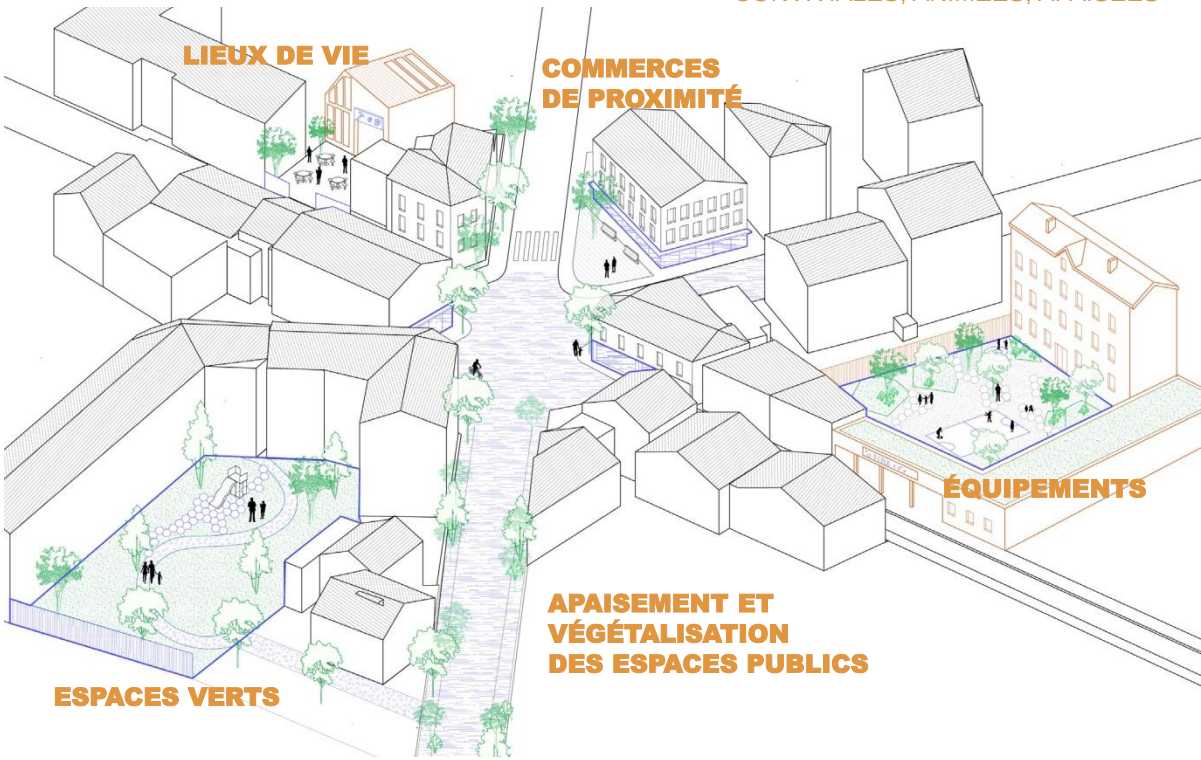

OBJECTIF 4

Prendre soin du bien commun : la biodiversité et les ressources naturelles

plan local d'urbanisme de la métropole

Préserver des sanctuaires pour la biodiversité

Maintenir et développer les continuités écologiques

Espaces relais

Cours d'eau

Espaces agricoles (trame arborée, haies..)

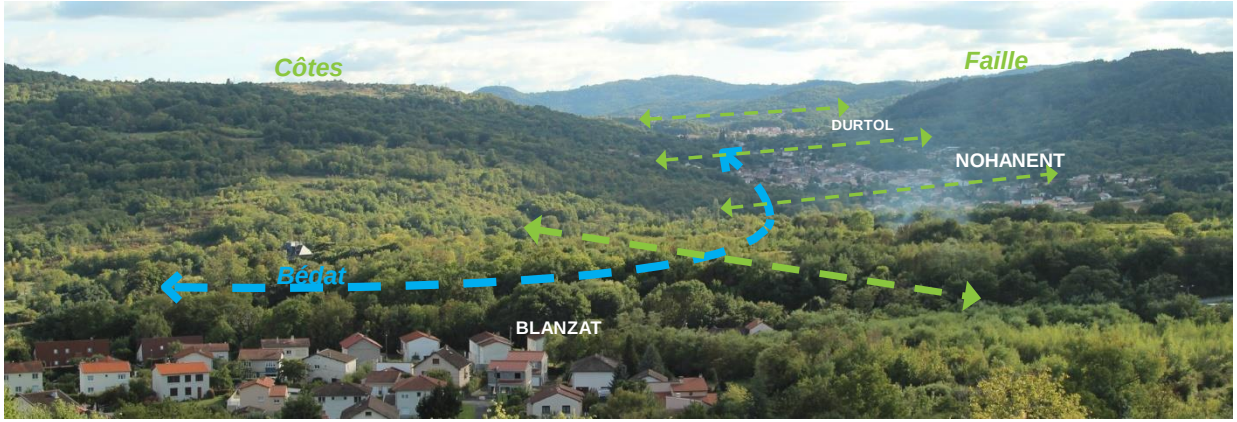

OBJECTIF 4

Prendre soin du bien commun : la biodiversité et les ressources naturelles

plan local d'urbanisme de la métropole

Des espaces urbains végétalisés et favorables à la biodiversité

OBJECTIF 4

Prendre soin du bien commun : la biodiversité et les ressources naturelles

plan local d'urbanisme de la métropole

La trame verte et bleue

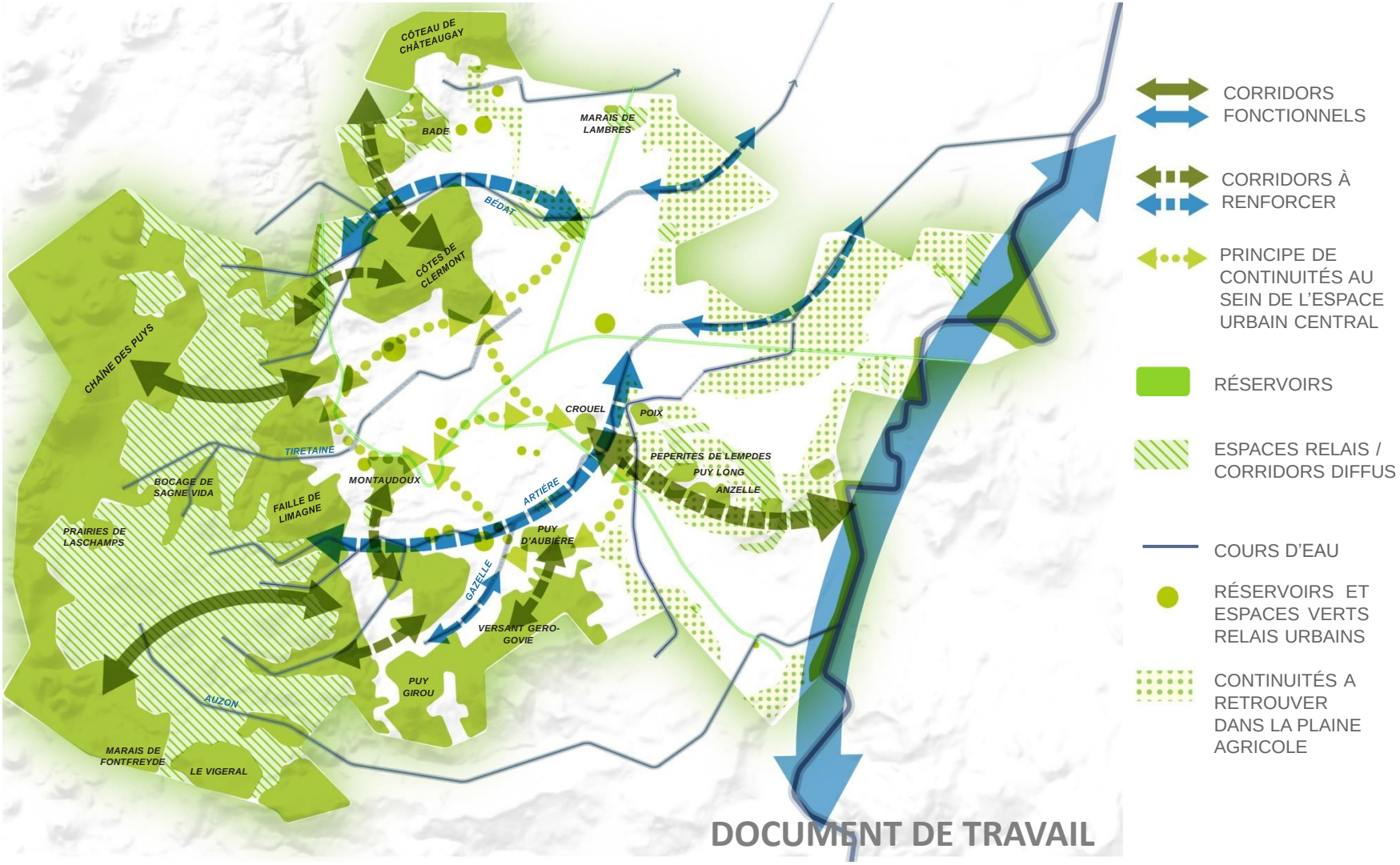

OBJECTIF 4

Prendre soin du bien commun : la biodiversité et les ressources naturelles

plan local d'urbanisme de la métropole

Affirmer le rôle de la forêt comme une ressource essentielle aux multiples bénéfices

- **Ménager la ressource en eau**

Considérer le sol comme une ressource

Lutter contre la pollution des sols

Préfigurer l'objectif national « Zéro Artificialisation Nette »

Une réduction du rythme de l'artificialisation des sols

Des actions de renaturation

Une réduction des zones à urbaniser sur les espaces agricoles et naturels

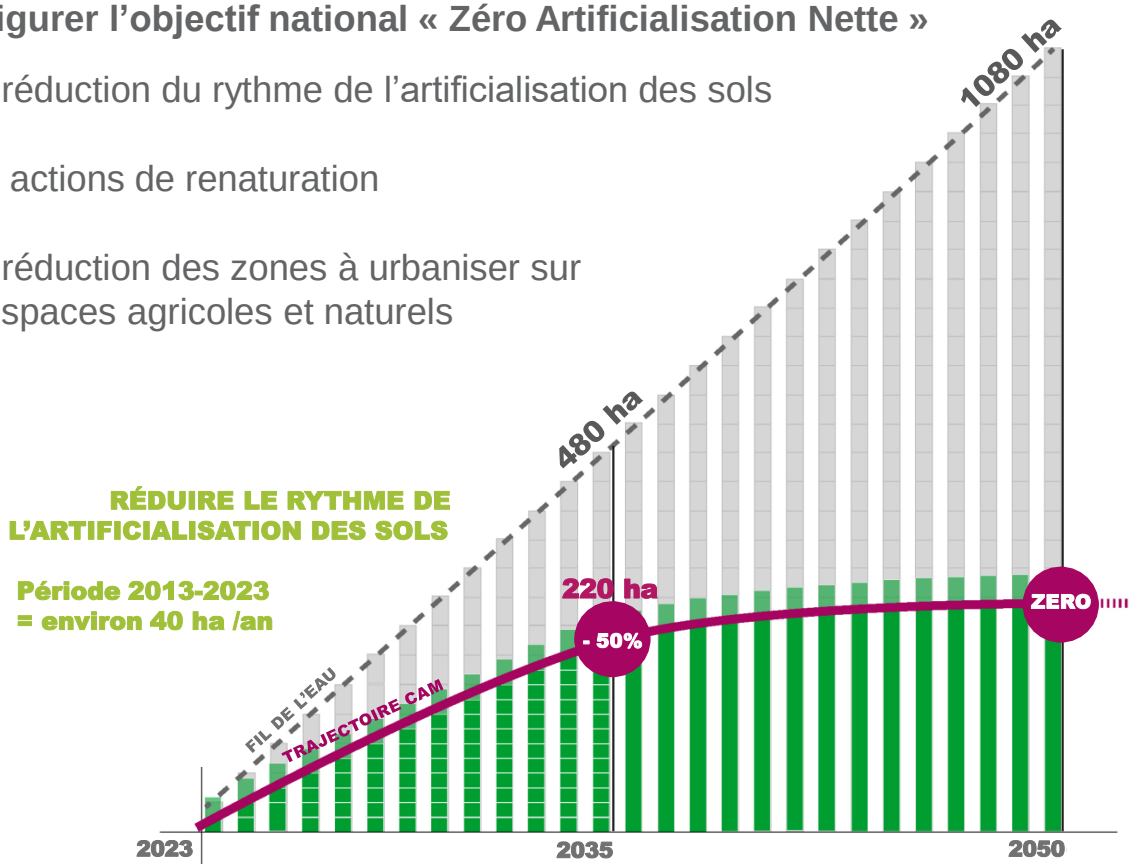

OBJECTIF 5

Activer les leviers du renouvellement urbain

plan local d'urbanisme de la métropole

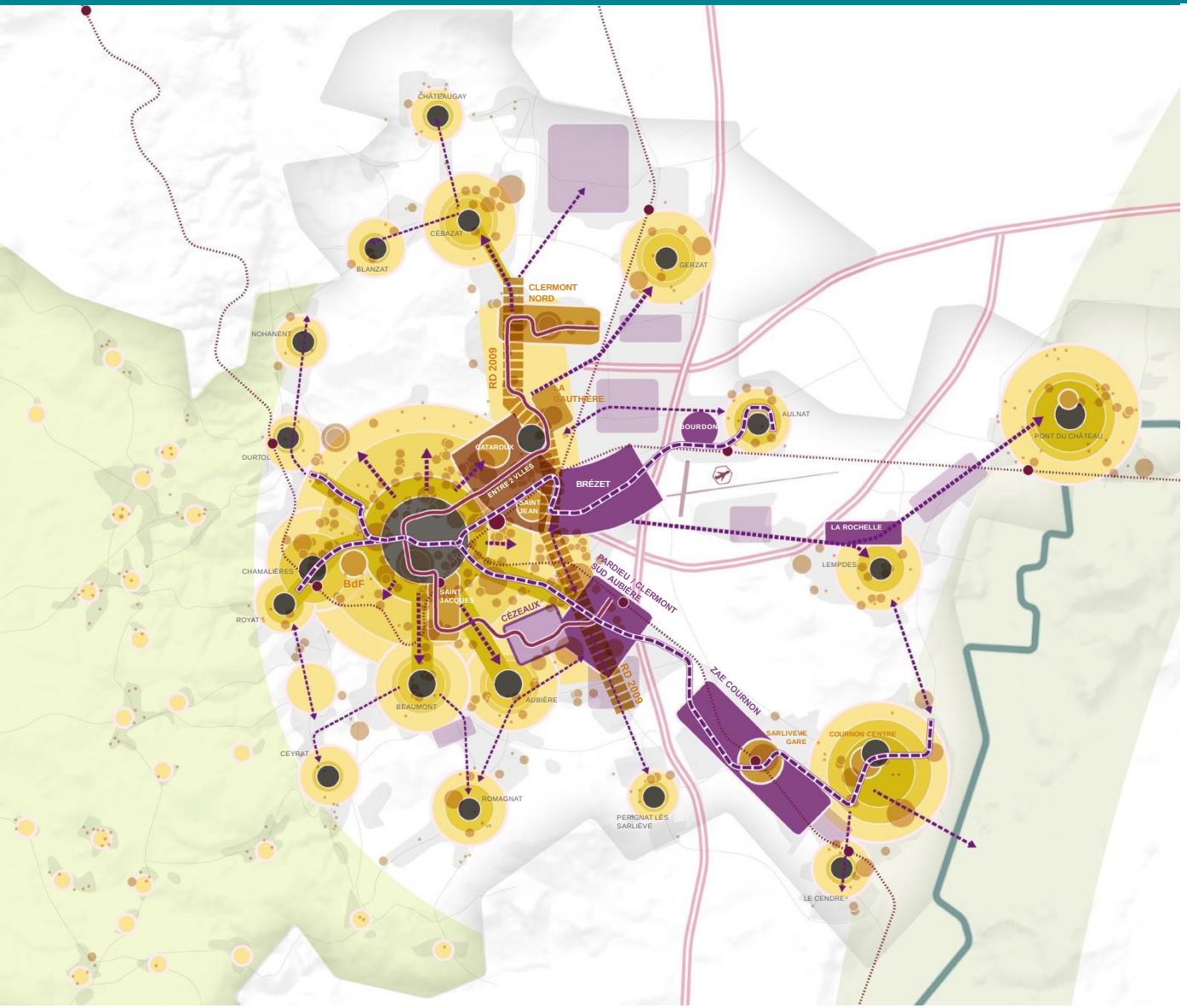

Gares

Tram A

BHNS B ET C

une restructuration et une hiérarchisation du réseau bus

CONFORTER LES CENTRALITÉS

CLERMONT CENTRE

CENTRALITÉS ET CENTRES-BOURGS

INTENSIFICATION URBAINE

AUTOUR DES CENTRALITÉS

ET DES AXES TC

SECTEURS STRATÉGIQUES DE TRANSFORMATION URBAINE

SITES DE PROJET

SECTEUR STRATÉGIQUE DE TRANSFORMATION ET DE REQUALIFICATION URBAINE

DONT NOUVEAU COEUR MÉTROPOLITAIN

AXE DE LA RD 2009

REQUALIFICATION ZONES D'ACTIVITES

ÉVOLUTIVITÉ URBAINE

ÉVOLUTIVITÉ DES TISSUS URBAINS

DES ZONES D'ACTIVITÉS

CAMPUS DES CÉZEAUX

OBJECTIF 5

Activer les leviers du renouvellement urbain

plan local d'urbanisme de la métropole

Réinvestir les centres anciens

Mobiliser l'existant

Une reconquête des centres-bourgs

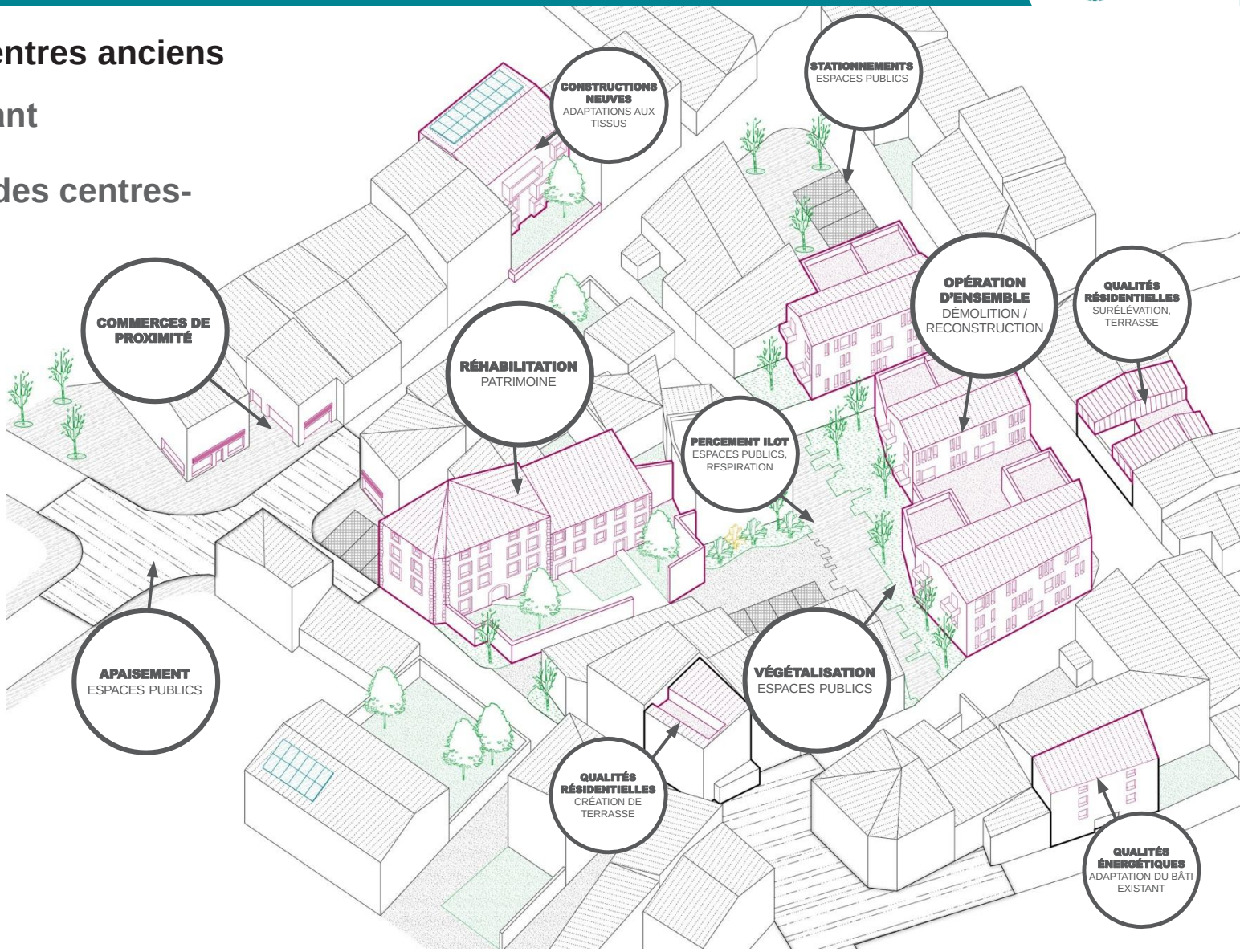

OBJECTIF 5

Activer les leviers du renouvellement urbain

plan local d'urbanisme de la métropole

Préfigurer des sites de projet, de requalification et de transformation urbaine

Friches urbaines, mutations

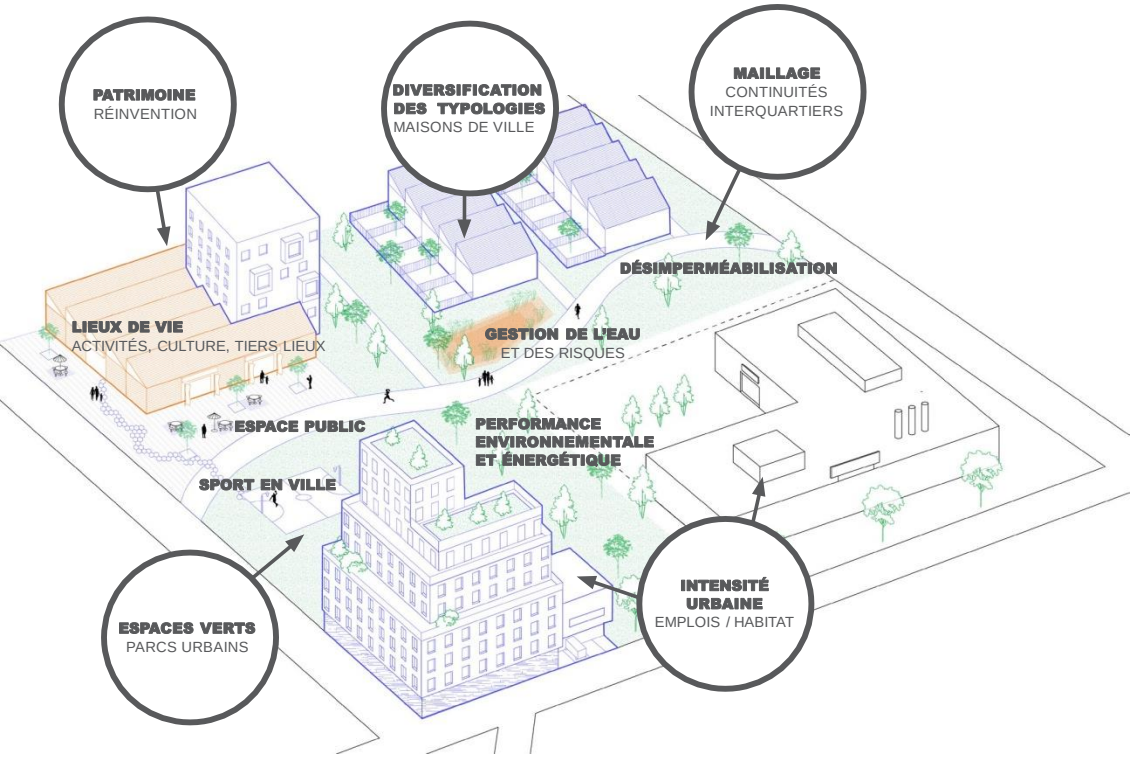

Permettre une évolution maîtrisée des tissus urbains

Un principe de densification douce

Une mise en mouvement du pavillonnaire

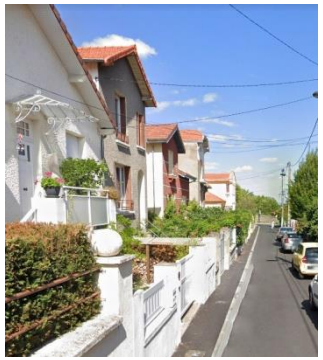

OBJECTIF 6

Relever les défis d'une Métropole bas carbone et sobre en énergie

plan local d'urbanisme de la métropole

Développer les énergies renouvelables locales

Réseaux de chaleur

Photovoltaïque

Diversification du mix énergétique
(géothermie, énergies de récupération, biogaz...)

Promouvoir un métabolisme urbain circulaire et des flux raisonnés

Filières locales et circuits courts (alimentation, bois, matériaux...)

Valorisation des déchets

Circuits logistiques

Allier mutations urbaines et efficacité environnementale

Rénovation énergétique des constructions existantes

Une construction bioclimatique et décarbonnée
(conception, matériaux...)

Des opérations pilotes et exemplaires

RAPPEL / OBJECTIFS DU STEE

PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION

x3

D'ICI 2050

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

- 50%

D'ICI 2030

OBJECTIF 7

Promouvoir la diversité et la qualité de l'habitat

plan local d'urbanisme de la métropole

Répondre à la diversité des parcours résidentiels et des besoins démographiques

Jeunes, familles, seniors...

Une diversification de l'offre en logements des communes

Poursuivre le développement et le rééquilibrage de l'offre sociale

Déployer des solutions en logement adaptées

Accession abordable, résidences, gens du voyage

Innover pour un habitat de qualité

Transformation des constructions existantes

Habitat partagé, intergénérationnel, participatif, évolutif

Qualité d'usages (intimité, espaces extérieurs, rangements...)

environ 1800
logements / an
poursuite objectifs SCOT

PLH3
en cours d'élaboration

Clermont-Ferrand - logements collectifs

Aulnat - EPHAD

Clermont-Ferrand - village intergénérationnel

Réhabilitation centre bourg Nohanent

Lempdes - intermédiaires en centre-bourg

Aubière - Surélévation maison individuelle

OBJECTIF 8

Agir pour le bien-être et la santé de tous

Lutter contre les nuisances et pollutions

Un apaisement des circulations automobiles

Renforcer la résilience du territoire face aux risques et aux aléas

Atténuer les risques en amont

Perméabilité des sols et conception architecturale

Adapter l'espace urbain aux changements climatiques

Lutte contre les îlôts de chaleur

Préserver les coeurs d'îlots, les trames boisées

Accès aux espaces de fraîcheur

Concevoir et développer des espaces urbains favorables à la santé

Zones de calme et de ressourcement

Sport en ville et mobilités actives

Alimentation / Temps du quotidien

Apaiser la traversée des espaces urbains

Co-construire avec la nature

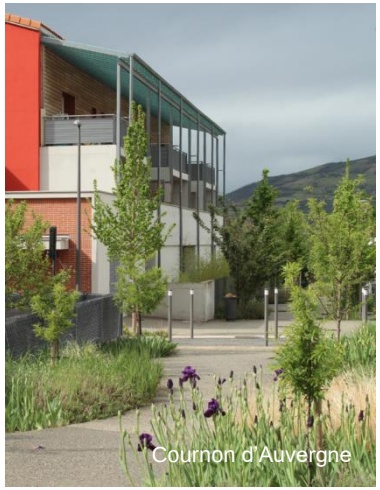

CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE

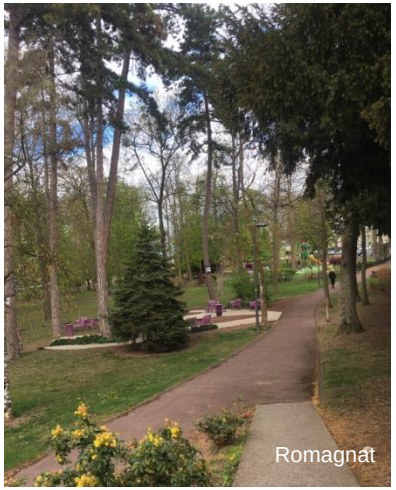

ACCÈS AUX ESPACES DE FRAÎCHEUR

OBJECTIF 9

Renforcer les interactions entre ville, nature et agriculture

plan local d'urbanisme de la métropole

Promouvoir l'agriculture locale et une alimentation de qualité

Mettre en oeuvre une ceinture verte métropolitaine

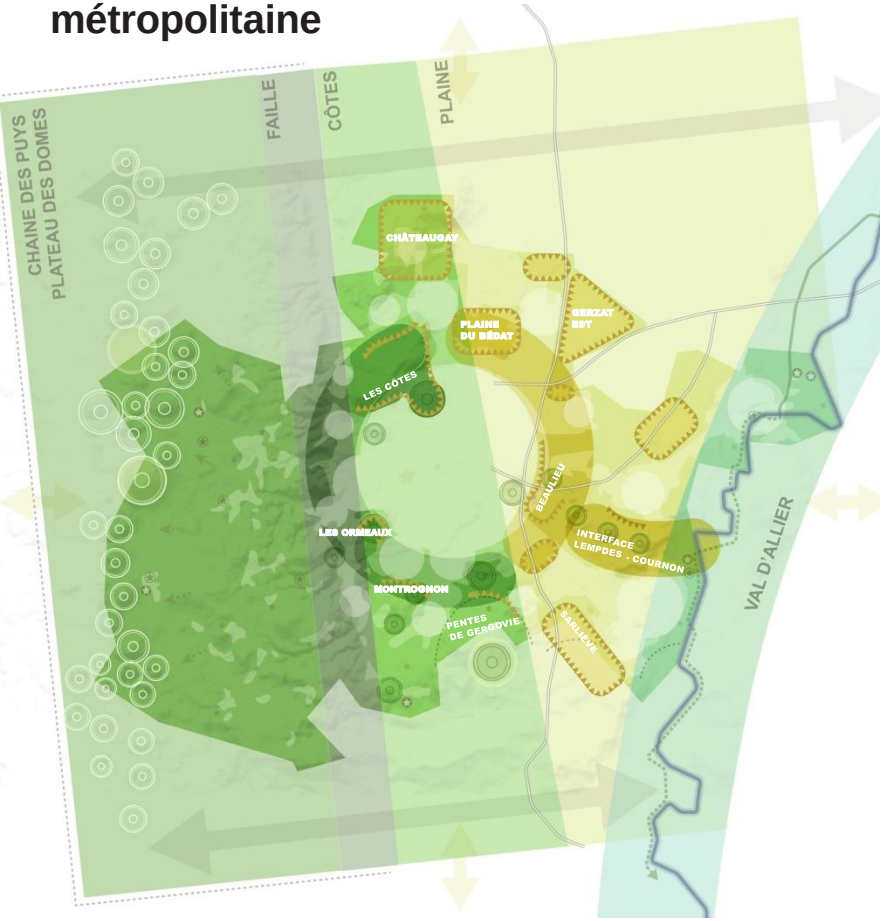

Faciliter l'accès aux espaces de nature et sites remarquables

Traverser le territoire au contact de la nature

Cours d'eau

sentiers urbains

«éco-voies»

OBJECTIF 9

Renforcer les interactions entre ville, nature et agriculture

plan local d'urbanisme de la métropole

UNE LOGIQUE DE PARC NATUREL, AGRICOLE ET URBAIN

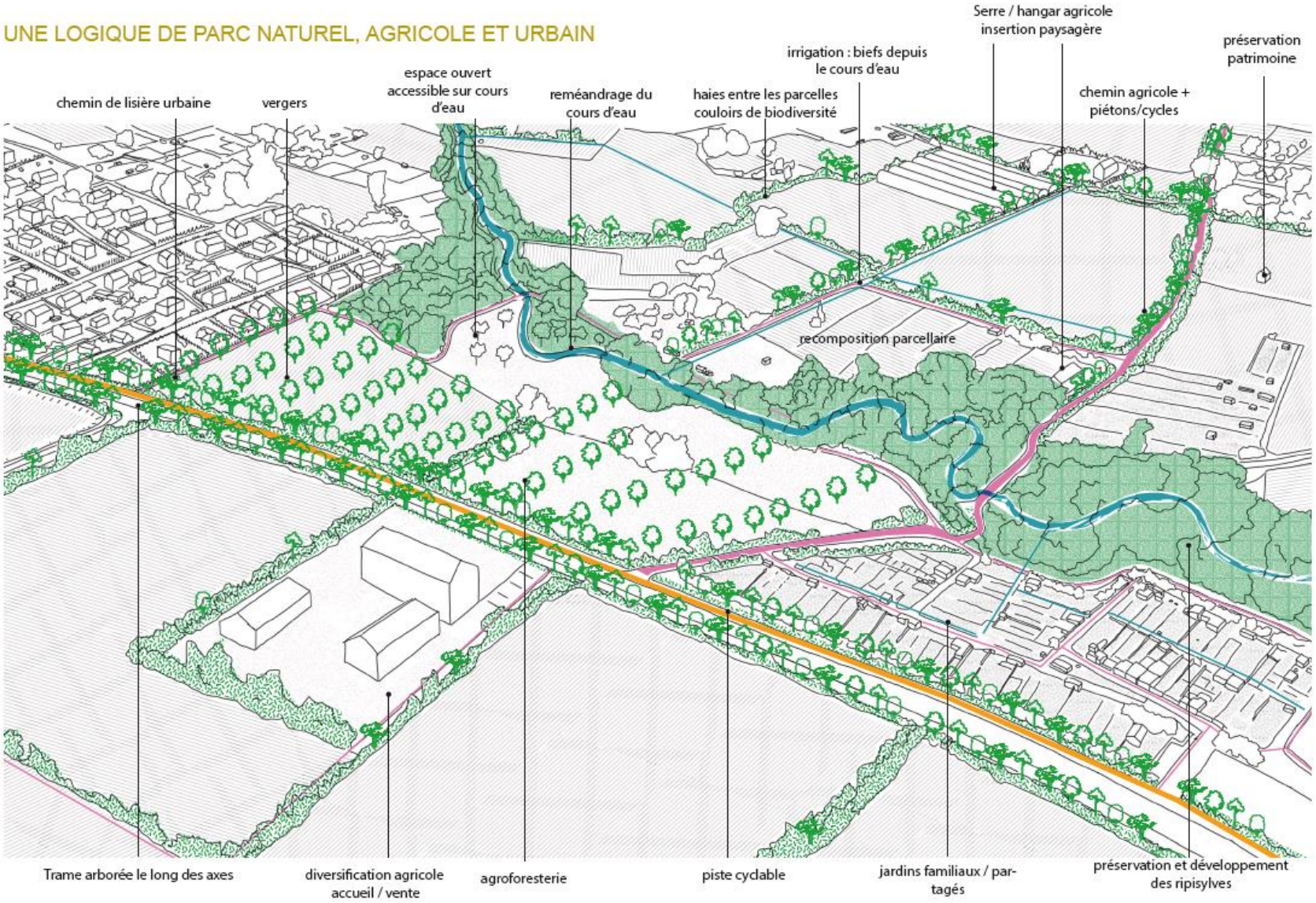

Temps participatif
Votre territoire demain !

clermont auvergne métropole

plan local d'urbanisme de la métropole

Compléter le PADD à partir de votre connaissance du territoire et de votre « maîtrise d'usage »

Où ? ➔ Préciser les lieux

Comment ? ➔ Préciser les enjeux

Temps participatif
Votre territoire demain !

clermont auvergne métropole

plan local d'urbanisme de la métropole

3 temps successifs = 9 objectifs
3 X 30'

1. Révéler les singularités du socle naturel, historique et paysager
2. Conforter l'attractivité métropolitaine au bénéfice des territoires et de la qualité de vie
3. Faire de l'espace urbain un lieu d'échange et de partage

4. Prendre soin du bien commun : la biodiversité et les ressources naturelles
5. Activer les leviers du renouvellement urbain
6. Relever les défis d'une Métropole bas carbone et sobre en énergie

7. Agir pour le bien-être et la santé de tous
8. Promouvoir la diversité et la qualité d'habitat
9. Renforcer les interactions entre ville, nature et agriculture

Temps participatif
Votre territoire demain !

clermont auvergne métropole

plan local d'urbanisme de la métropole

https://app.klaxoon.com/join/DZ7HJP6

3 questions

1. Quels sont les atouts et singularités paysagères, historiques et naturelles du territoire / comment les mettre en valeur ?

2. Comment rester un territoire attractif (université, entreprises, tourisme …) tout en préservant l'environnement et la qualité de vie ?

3. Où et comment favoriser le lien social entre les habitants et améliorer les liens entre les communes (espaces publics, mobilités, accès aux services …) ?

Temps participatif
Votre territoire demain !

clermont auvergne métropole

plan local d'urbanisme de la métropole

https://app.klaxoon.com/join/DZ7HJP6

3 questions

1. Où et comment préserver et pérenniser les ressources naturelles et la biodiversité sur le territoire ?

2. Où et comment transformer et construire la Métropole de demain?

3. Comment participer à la lutte contre le changement climatique sur le territoire ?

Temps participatif
Votre territoire demain !

clermont auvergne métropole

plan local d'urbanisme de la métropole

https://app.klaxoon.com/join/DZ7HJP6

3 questions

1. Comment répondre aux besoins de tous les habitants et futurs habitants en matière de logements sur le territoire?

2. Où et comment améliorer la qualité de vie et répondre aux enjeux de santé sur le territoire?

3. Où et comment renouer des liens entre la ville, la nature et l'agriculture sur le territoire métropolitain ?

Comment participer ?

plu.clermontmetropole.eu

- écrire par courrier à :
Clermont Auvergne Métropole
64/66 avenue de l'Union Soviétique – BP 231
63007 Clermont-Ferrand

- envoyer un mail à l'adresse
plui@clermontmetropole.eu

- exprimer votre avis et vos propositions dans les registres déposés au siège de la Métropole et dans les mairies de chaque commune

plan local d'urbanisme de la métropole

clermont auvergne métropole

MERCI POUR VOTRE IMPLICATION !

plu.clermontmetropole.eu

23 juin 2021 / 19h00-21h00 / Distanciel

Echanges

clermont auvergne métropole

plan local d'urbanisme de la métropole

Avez-vous des questions?